

Emprise ferroviaire abandonnée

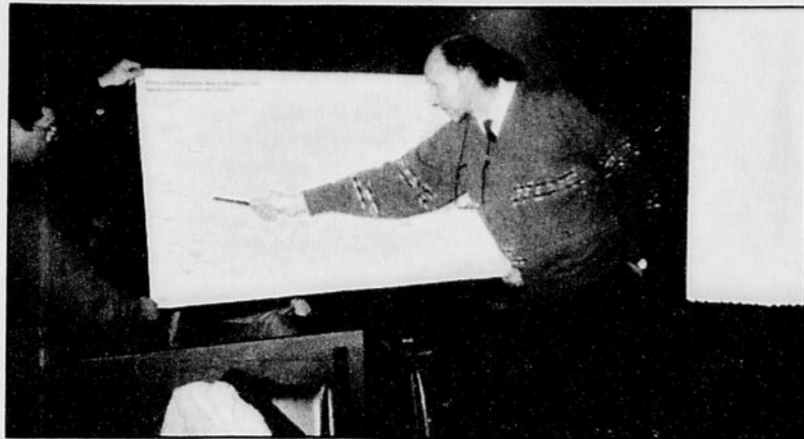
«Corridors verts» a deux ans pour présenter un projet concret

Nadine Poulin Asbestos

Les maires de la MRC d'Asbestos viennent d'accepter, par une décision partagée, de louer l'emprise ferroviaire abandonnée qui traverse la MRC d'Asbestos. Le comité d'action «Corridors verts» a

maintenant deux ans pour présenter un projet concret qui vise à transformer l'ancienne voie ferrée en corridor à vocation récréative.

Photo La Tribune par Nadine Poulin
Jacques Robidas, expliquant le projet de «Corridors verts».



C'est M. François Bergeron, président du comité d'action «Corridors verts», qui est venu présenter la demande devant les maires, alors que plusieurs citoyens s'étaient rendus à l'hôtel de ville d'Asbestos pour l'appuyer dans sa démarche.

Rappelons que jusqu'à cette semaine, la MRC d'Asbestos avait décliné l'offre du ministère des Transports qui consistait à louer les voies ferrées désaffectées pour une période de deux ans, pour la somme nominale de 1 \$, afin de permettre au milieu d'en évaluer le potentiel d'utilisation.

M. Jacques Robidas, président de la coalition régionale des corridors verts est venu appuyer les citoyens dans leur démarche à grand renfort d'une mappe, de chiffres et de rapports de d'autres municipalités qui ont déjà des pistes cyclables en fonction.

M. Robidas a expliqué qu'un réseau de pistes cyclables du Nord au Sud et d'Est en Ouest en Estrie ferait de cette région une destination touristique unique au Québec et même au Canada. Le réseau de l'Estrie sera très probablement rattaché au projet transcanadien qui s'étendra de Vancouver à Halifax. «C'est pourquoi il est important que la MRC d'Asbestos ne s'exclue pas du projet estrien», a-t-il souligné.

M. Robidas a aussi annoncé qu'une fondation pour les corridors verts sera actualisée dans les prochains jours. Elle a été mise en place pour venir en aide aux régions moins favorisées en population dans le but de les aider à supporter la phase d'exécution des travaux. La première levée de fonds pour la fondation aura lieu en mai de cette année. De plus, le Conseil régional de développement déjà versé 1,2 million de \$ en septembre dernier et un autre million devrait être débloqué bientôt pour aider les municipalités à assumer les coûts du projet.

Une étude d'aménagement a révélé que le coût total du projet estrien s'élevait à 18 millions de \$. Par contre, M. Robidas affirme que ces chiffres ne tiennent pas compte du bénévolat et des travaux communautaires. Dans les municipalités où on a complété les travaux, le tiers des coûts a été économisé grâce au travail bénévole.

Qui prend généralement en charge la réalisation des travaux? Ce sont les municipalités qui décident. Par exemple, à Sherbrooke, c'est une société qui porte le nom de SO-DEGA qui s'en occupe. A Lennoxville, c'est la municipalité qui en a la responsabilité. Quant à Ayer's Cliff et Beebe, c'est un organisme sans but lucratif, le Sentier Massawippi, qui a pris en charge la réalisation des travaux.

Selon M. Robidas, c'est le milieu qui doit s'impliquer d'une façon ou d'une autre: «Ce sont des citoyens comme M. Bergeron qui viennent aux réunions de la coalition régionale des corridors verts pour venir y chercher de l'expertise et des conseils».

Malgré les nombreuses explications de M. Robidas et de M. Daniel Blanchet, de la Corporation touristique des Bois-Francis, les maires de Danville et de Shipton sont restés avec des doutes quant à savoir qui paierait finalement pour un tel projet.

M. Marcel Grenier, maire de Shipton, a exposé son point de vue d'une façon claire: «Je me vois mal dire aux contribuables de Shipton que leur argent servira à construire des pistes cyclables avant de servir à réparer nos routes qui auraient bien besoin d'être retapées».

M. Réjean Auclair, maire de Danville, s'est présenté à la réunion de la MRC d'Asbestos avec le mandat de son conseil municipal d'accepter l'offre de location à condition que cela n'exige aucune implication financière de la municipalité. C'est pourquoi après avoir entendu les propos de M. Blanchet: «On veut minimiser les coûts, mais on ne peut vous assurer que cela ne vous coûtera pas une cent», il a finalement voté contre la proposition de louer les voies ferrées, geste qu'a imité le maire de Shipton.

Les maires de la MRC d'Asbestos ont finalement accepté la proposition de louer ces voies ferrées, à condition qu'un organisme sans but lucratif soit formé afin de prendre en charge le projet et de minimiser ainsi la responsabilité des municipalités durant le bail de deux ans.

Victoriaville-Arthabaska a droit à 6,2 millions \$ pour ses infrastructures

Gilles BESMARGIAN Victoriaville

Dans le cadre du programme fédéral d'infrastructures mis sur pied en collaboration avec les provinces et les municipalités, un montant de 6,2 millions \$ vient d'être mis à la disposition de Victoriaville-Arthabaska.

Comme la ville a déjà déposé trois ou quatre projets d'une valeur d'environ 4 millions \$ auprès du ministère des Affaires municipales du Québec, projets qui sont rendus

à l'étape de demander des soumissions, elle est fin prête à bouger. On parle ici, entre autres, de la rectification du réseau d'égouts dans le secteur Sainte-Famille, du recouvrement bitumineux du stationnement municipal sur les terrains de la Société d'agriculture et de l'agrandissement du parc industriel.

«Nous jouissons, selon le maire Pierre Roux, d'une longueur d'avance sur plusieurs autres municipalités. Il est toutefois possible que le projet du parc industriel ne soit pas admissible. Nous en serons informés à court terme».

Le programme fédéral dont les crédits sont disponibles jusqu'au 15 mars 1997 et ce, en fonction de la population, pourrait permettre à la capitale des Bois-Francis d'aller de l'avant avec bon nombre de projets apparaissant à son propre programme triennal d'immobilisations. Dans les faits, elle pourrait dépenser environ 3,1 millions \$ et jouir d'investissements dépassant 9,3 millions \$.

Comme nous l'indiquait M. Roux, la Ville tentera d'obtenir le maximum afin d'améliorer ses infrastructures.

BON JUSQU'À LA DERNIÈRE LIGNE!



La Tribune

Pour la goûter tous les jours, composez simplement

564-5466

Votre numéro de confiance!